



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **CASABAT SA**, Rue du Pré-Salomon 5,
1242 Satigny
2. Déclaration de faillite: 21.04.2016
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 14.07.2016
5. Remarques: Pour tout renseignement:
Groupe 6 + 41 22 3888906
F20160522

Les titulaires de servitudes nées sous l'empire de l'ancien droit cantonal sans inscription aux registres publics, et non encore inscrites, sont invités à produire leurs droits à l'Office des faillites dans les 20 jours, en joignant à cette production les moyens de preuve qu'ils possèdent, en original ou en copie certifiée conforme. Les servitudes qui n'auront pas été annoncées ne seront pas opposables à un acquéreur de bonne foi de l'immeuble grevé, à moins qu'il ne s'agisse de droits qui, d'après le Code Civil également, produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au Registre Foncier

Immeuble : Rue du Pré-Salomon 5, 1242 Satigny RF N° :
38:8011 Nature juridique : Biens-fonds

Office des faillites
1208 Genève

02873547

